

CARPADD

Centre africain de recherche pour la paix et le développement durable

▶ *Note d'analyses sociologiques, N°20, Mars 2021*

www.carpadd.com

▶ Les réponses gouvernementales à la crise anglophone au Cameroun

● JOSEPH TCHINDA KENFO, PH.D

Analyste de Commission à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM)

Directeur du CARPADD-Montréal

Chercheur à l'Observatoire sur les Afriques (CAP-Afriques) - UQAM

tchinsonkenson@yahoo.fr

Pour citer ce texte :

TCHINDA KENFO, Joseph, « Les réponses gouvernementales à la crise anglophone au Cameroun », *Note d'analyses sociopolitiques*, N° 20, 1er mars 2021, CARPADD, Montréal.

Le **CARPADD** est un organisme indépendant qui a pour vocation de favoriser la recherche, la formation et le transfert des connaissances dans les domaines de la paix, de l'aménagement, du développement durable, des migrations, des crises et conflits, de l'autonomisation des communautés, etc.

203-2370 Rue Gold, Montréal, Québec, Canada, H4M 1S4 | Tél: (514) 559-3020 | contact@carpadd.com



Résumé

La guerre qui oppose le gouvernement camerounais et les groupes sécessionnistes dans les régions anglophones depuis 2017 est à l'origine de milliers de pertes en vies humaines, des centaines de milliers de déplacés internes/externes et de la destruction du tissu économique. En effet, ce qui, en octobre 2016, n'était encore que l'expression pacifique d'un mal-être porté par le Consortium de la société civile, s'est greffé aux anciennes frustrations et revendications pour devenir, dès octobre 2017, une révolte armée et une guerre civile asymétrique. Après un déni total et des accusations d'instrumentalisations extérieures, le gouvernement a par la suite posé une série d'actes et pris une série de mesures qui peinent à mettre un terme à la crise. Ce texte porte sur un examen critique de l'éventail non exhaustif de ces mesures gouvernementales. L'auteur mobilise le cadre théorique de Sabatier sur la mise en œuvre des politiques publiques et le cadre d'évaluation des risques inhérents à toute nouvelle approche de réforme de Ingrams, Piotrowski et Berliner (2020) pour montrer que les réponses gouvernementales, bien que répondant en partie au problème anglophone, manquent de pertinence et de légitimité au regard du nouveau contexte, de la dynamique et de la complexité de la crise, du jeu des acteurs et de ses conséquences actuelles. Enfin, l'auteur estime que la résolution de cette crise doit sortir du cadre du maintien de l'ordre et de la sécurité publiques et embrasser le terrain politique et même diplomatique.

Introduction

Le Cameroun, pays bilingue d'Afrique centrale, fait face depuis 2016 à une crise sécuritaire sans précédent dans ses deux régions anglophones. En effet, face aux revendications des avocats et enseignants anglophones réunis au sein du consortium dénonçant la « francophonisation » des services et la marginalisation, le gouvernement a, au départ, répondu par la répression policière, l'arrestation et l'emprisonnement des principaux leaders. Ce qui, en octobre 2016, n'était alors que l'expression pacifique d'un mal-être, s'est greffé aux anciennes frustrations et revendications pour devenir, dès octobre 2017, une révolte armée et une guerre civile asymétrique. Selon plusieurs sources, elle a fait entre 4000 et 12 000 morts et provoqué des centaines de milliers de déplacés. Les conséquences de l'approche gouvernementale ont suscité un jeu de blâme de la part de nombreux acteurs politiques et de la société civile qui s'accusent mutuellement, soit d'être responsable de la dégradation de la situation ou encore de la récupérer à des fins politiques. Après un déni total et des accusations d'instrumentalisations extérieures dans un premier temps, le gouvernement a par la suite posé une série d'actes et pris une série de mesures, notamment l'organisation du Grand dialogue national, l'octroi d'un statut spécial pour les régions anglophones du Nord-ouest et Sud-ouest et le lancement d'un Plan spécial pour la reconstruction des deux régions.

Malheureusement, ces mesures adoptées tardivement peinent à mettre un terme à la crise qui prend des tournures inquiétantes avec les exactions quotidiennes, la destruction du tissu socio-économique, les massacres de populations civiles, le contrôle de pans entiers du territoire par les Ambaboyes (bandes armées se réclamant de l'imaginaire république d'Ambazonie). La recrudescence de la violence et la persistance de la crise nous poussent à questionner l'adéquation de la réponse gouvernementale ainsi que sa pertinence et sa légitimité au regard du nouveau contexte, de la dynamique de la crise, du jeu des acteurs et de ses conséquences actuelles. D'autant plus que certains belligérants, des leaders de l'opposition, des partenaires bilatéraux et multilatéraux du Cameroun appellent à un dialogue inclusif

et au recours à une médiation indépendante. Ainsi, la réponse gouvernementale est-elle appropriée et partagée ? Pour répondre à cette question centrale, nous comptons mobiliser le cadre théorique de Sabatier sur la mise en œuvre des politiques publiques et le cadre d'évaluation des risques inhérents à toute nouvelle approche de réforme de Ingrams, Piotrowski et Berliner (2020). Notre objectif est de montrer que les réponses gouvernementales, bien que répondant en partie au problème anglophone, manquent de pertinence, de légitimité et ne correspondent plus à la complexité actuelle de la crise. Ce faisant, nous insisterons d'abord sur la présentation du cadre théorique et méthodologique, ensuite le contexte de la crise anglophone et la dynamique des revendications, enfin l'examen critique de l'éventail des mesures prises par le gouvernement.

I. Cadre théorique et méthodologique

1. Le cadre théorique : les réformes et la mise en œuvre des politiques publiques

Il existe une relation entre un problème, une population et une politique. En effet, note Pierre Muller, la politique publique se définit toujours par rapport au changement, soit que l'on cherche à freiner une évolution, soit que l'on cherche à promouvoir la transformation du milieu concerné (Müller, 2005). Ce changement de politique se traduit donc dans des objectifs de politiques (cadres normatifs qui orientent l'action publique), les cadres institutionnels (qui structurent l'action publique dans le domaine concerné) (Müller, 2005). De même, les cadres normatifs et institutionnels sont porteurs de systèmes de sens, c'est-à-dire s'inscrivent dans un référentiel général qui légitime / délégitime les actions, structure l'argumentaire et les actions et influence les stratégies d'acteurs (Müller, 2005). Tout ceci a un impact sur l'approche de la politique en termes de formulation, de mise en œuvre et même conditionne la réussite ou l'échec. Ainsi, comme nous l'avons souligné dans l'introduction, nous allons mobiliser le cadre théorique de Sabatier et Mazmanian sur la mise en œuvre des politiques publiques et le cadre d'évaluation des risques inhérents à toute nouvelle approche de réforme de Ingrams, Piotrowski et Berliner (2020) afin d'examiner la pertinence, la légitimité et la congruence de la réponse gouvernementale au regard de la complexité actuelle de la crise anglophone au Cameroun.

Selon Richard Matland (1995) d'une part, le modèle de Sabatier et Mazmanian présente trois facteurs généraux : la solubilité du problème, l'habileté de la loi à structurer et faciliter l'implémentation et l'environnement politique, économique et social. En effet, ces deux auteurs mettent en exergue cinq conditions qui conduisent à une implémentation effective des politiques publiques. D'abord, le programme doit être basé sur une théorie qui met en relation le changement du comportement du groupe cible et la réalisation de l'état final souhaité (Sabatier et Mazmanian, 1979). Les deux auteurs s'inscrivent donc dans une approche top Down où tout part d'une décision gouvernementale autoritaire avec des objectifs clairs et cohérents. Cette décision s'appuie sur une théorie causale adéquate qui clarifie la façon dont le changement doit s'effectuer. Les concepteurs de politiques étant les acteurs centraux susceptibles de produire les effets désirés (Sabatier, 1986 ; Matland, 1995).

Ensuite, le statut ou la décision ne contiennent aucune ambiguïté et structurent le processus d'implémentation ou de mise en œuvre de manière à maximiser la probabilité que les groupes cibles se comportent comme souhaité (Sabatier et Mazmanian, 1979 ; Sabatier, 1986). À ce niveau, ils insistent sur plusieurs conditions qui encadrent la théorie causale: la priorisation claire de l'importance du problème; l'implémentation doit être confiée aux agences qui soutiennent les objectifs statutaires et qui en feront une haute priorité; le statut ou la décision doivent assurer une intégration hiérarchique substantielle entre et à l'intérieur d'agences d'implémentation en minimisant le nombre de points de veto; et fourni aux groupes d'intérêts d'intervenir dans le processus d'implémentation (Sabatier et Mazmanian, 1979; Sabatier, 1986).

Par ailleurs, les leaders d'agences d'implémentation possèdent les compétences politiques et managériales substantielles et sont attachés aux objectifs statutaires (Sabatier et Mazmanian, 1979). Aussi, le programme est activement soutenu par des groupes organisés et quelques législateurs clés tout au long du processus de mise en œuvre ; les tribunaux étant neutres ou solidaires (Sabatier et Mazmanian, 1979).

Enfin, la priorité relative aux objectifs statutaires n'est pas significativement compromise au fil du temps par l'émergence de politiques publiques contradictoires ou concurrentes ou des changements de conditions politiques, et socio-économiques pertinentes qui sapent le soutien politique ou la théorie technique du statut (Sabatier et Mazmanian, 1979).

Le modèle a fait l'objet de nombreuses critiques. Richard Matland estime qu'il est légal et réglementaire dès le départ et voit l'implémentation comme un processus purement administratif. Bien plus, ce modèle ignore les aspects politiques et met l'accent sur les encadreurs légaux en tant qu'acteurs clés (Matland, 1995). Dans le modèle de l'ambiguïté/conflit qu'il propose, il distingue quatre formes d'implémentation : politique (les objectifs sont incompatibles, il existe des conflits sur les moyens et les résultats dépendent du pouvoir), symbolique (le cours de la politique dépend de la coalition d'acteurs qui contrôle les ressources au niveau local), expérimentale et administrative (Matland, 1995).

D'autre part, les réformes, qui visent à remédier aux lacunes perçues, mobilisent à la fois des moyens et des fins. Les moyens sont les outils, les instruments et les intrants (lois et règlements) qui aident les mouvements de réforme à atteindre leurs objectifs. Les fins sont les choses que les réformes visent à réaliser en termes de changements de gouvernance, de résultats et d'impacts sociétaux. Dans leur travail, Ingrams, Piotrowski et Berliner (2020) comparent le gouvernement ouvert à trois autres réformes historiques (administration publique orthodoxe, nouvelle gestion publique, nouveau management public) et analysent la probabilité que ses idées portent leurs fruits. Ce faisant, ils introduisent un cadre d'évaluation des risques inhérents à toute nouvelle approche de réforme. Le cadre qu'ils proposent utilise les caractéristiques spécifiques des fins, des moyens et des paramètres et structures organisationnelles utilisés pour réaliser la réforme. Ils concluent que du gouvernement ouvert, comme toutes les approches de réforme, découlent de difficultés de gestion à concilier des intérêts et des valeurs concurrents qui soulèvent des tensions, risques et ambiguïtés et peuvent entraîner des conséquences inattendues. Ainsi, treize types d'obstacles possibles dans la réforme de la gestion publique sont mis en relief (Ingrams, Piotrowski et Berliner, 2020).

Concernant la mise en œuvre, ils identifient quatre types de problèmes potentiels : les divergences entre la conception et la réalité de la mise en œuvre ; les ressources insuffisantes ; la pertinence à l'échelle du pays (influence du contexte, pressions normatives et coercitives) et l'influence politique. Par ailleurs, les auteurs identifient trois types de défis associés à l'ambiguïté des objectifs : les conflits de valeurs, la complexité interorganisationnelle et les écarts interministériels. Ils mettent aussi en exergue trois types d'obstacles structurels : les grandes forces institutionnelles, l'influence des puissances mondiales et les barrières économiques et technologiques. Au rang des conflits politiques, nous avons les crises institutionnelles et les acteurs politiques concurrents.

2. Méthodologie

Nous avons effectué à la fois une recherche sur Google et Google scholar sur la « crise anglophone au Cameroun » et « les réponses gouvernementales à la crise anglophone au Cameroun ». L'objectif était d'avoir une idée de ce qui s'est écrit sur le sujet. La recherche sur Google nous a conduits à une série d'articles de presse et de rapports rédigés sur le sujet. Nous avons prêté une attention particulière sur le traitement médiatique de certains événements, dont le « grand dialogue national » et de certaines initiatives gouvernementales qui ont entraîné des réactions indignées de la part de certains acteurs

politiques de l'opposition. La recherche Google scholar a permis d'avoir une idée sur les travaux publiés sur la question y compris via le portail Érudit. Il s'agit essentiellement des ouvrages, des articles dans les revues spécialisées, des chapitres d'ouvrage. Par la suite, nous avons lu les documents téléchargeables directement en ligne. Nous avons aussi parcouru le site internet de la présidence de la République du Cameroun afin de repérer tous les décrets présidentiels signés en lien avec la crise depuis 2016. Faute de pouvoir exploiter tous les éléments en notre possession, le matériau mobilisé dans le cadre de ce travail est principalement constitué de décrets présidentiels, d'articles de revues, de rapports d'organisations non gouvernementales, d'articles de presse.

Le décor étant planté, nous présentons dans la deuxième partie du texte le contexte de la crise anglophone à travers la dynamique des revendications.

II. La dynamique de la crise anglophone : des revendications pacifiques au conflit armé

Les revendications anglophones au Cameroun notamment leur ancrage historique et les interprétations subséquentes ont fait l'objet de nombreuses publications (International Crisis Group, 2017, 2019 ; Ndachinda, 2016; Fonchingong, 2005; Anye Fru, 2008; Ramondy, 2018; Eyoh, 1998; Nantang Jua and Piet Konings, 2004; Doho, 2020; Fru Awasom, 2020; Oben Timothy Mbuagbo, 2002; Dze Ngwa, 1998; Kenne, 2012; Kom, 1995; Abwa, 2000, 2015; Bouopda Kamé, 2018). Nous nous limiterons ici à des aspects importants et leur évolution dans le temps. En effet, la Conférence de Foumban de 1961 où furent négociés la forme de la fédération et le partage des responsabilités ne fait pas l'unanimité au sein de l'élite anglophone : pour certains, elle marque une période triste d'autant plus que lors de cet événement, les idées du premier président, Amadou Ahidjo, ont primé sur celles des leaders anglophones conduits par John Ngu Foncha. Foumban traduit pour plusieurs anglophones le point de départ de la perte de leur souveraineté, de leur marginalisation et de la corruption d'une certaine élite (Stark, 1976 ; Doho, 2020). Toutefois, les progrès sociaux, économiques et politiques accumulés de 1961 à 1972 datent de la dissolution de la fédération et de la proclamation de la République unie s'est rapidement évaporée. Le passage de la République fédérale du Cameroun à la République unie du Cameroun s'est fait non seulement à la suite d'un référendum controversé, mais aussi au mépris de l'article 47 de la constitution de l'État fédéral (Ndachinda, 2016 ; Alima, 1977). S'en est suivi une forte régression économique, une marginalisation politique sur l'ensemble du territoire traduite par une faible représentativité au sein des institutions et administrations. Aussi, à la suite des prescriptions du Fonds Monétaire International (FMI), la Cameroon Development Corporation (CDC), deuxième employeuse après l'État du Cameroun, est privatisée, les structures para-étatiques œuvrant en zone anglophone comme la West Cameroon Produce Marketing Board, la Cameroon Bank ou Powercam sont démantelées. Pour Piet Konings (1996a ; 1996b), l'annonce de la privatisation de la CDC est vécue comme une tentative de démantèlement de l'héritage britannique dans un État dominé par les francophones.

Par ailleurs, l'accession au pouvoir de Paul Biya en 1982 se traduit par l'adoption de mesures pour renforcer le centralisme. En effet, le 22 août 1983, il divise la région anglophone en deux provinces : Nord-Ouest et Sud-Ouest. En février 1983, il décidait unilatéralement et par décret, du changement de la dénomination du pays, passant de la république « unie » à la République du Cameroun ; ce qui a accru les frustrations des anglophones ; car, pour certains anglophones cette appellation correspond à la dénomination du territoire qui a obtenu son indépendance de la France le 1er janvier 1960. Bien avant,

en 1972, la seconde étoile sur le drapeau, qui représentait la partie anglophone, avait été supprimée, pour soi-disant, répondre à l'harmonisation qu'imposait le passage à l'État unitaire. Cela fut mal perçu et dénoncé par les anglophones qui y voyaient une tentative réussie de passer sous silence leur particularité historique et culturelle. Comme le souligne Cynthia Petrih, la fédération est progressivement vidée de sa substance puis de ses symboles pour donner naissance à un régime centralisé où les francophones se paient la part du lion (Petrih, 2019). Ces changements majeurs ainsi que le contexte de répression de toute forme de contestation entraînent l'exil forcé d'une frange de la population anglophone vers le Nigéria, l'Afrique du Sud, le Kenya, l'Angleterre, le Canada et les USA. Ces exilés entretiennent dès lors des relations d'animosité vis-à-vis du régime et du Cameroun et entreprennent plusieurs actions auprès d'instances internationales en faveur de l'intervention de celles-ci. C'est le cas de la plainte introduite auprès de la Haute Cour fédérale du Nigéria, de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples ; de la paradiplomatie auprès du Commonwealth et des Nations Unies (Ramondy, 2018 ; Susan Dicklitch, 2011 ; Gilbert Doho, 2020 ; Emmanuel Anyefru, 2010).

Bien avant, l'ouverture démocratique des années 1990 qui s'était traduit par la montée en puissance du Social Democratic Front (SDF) de Ni John Fru Ndi, anglophone (et leader de l'opposition pendant plus de deux décennies), avait momentanément apaisé les tensions et marginalisé le mouvement indépendantiste. Seulement, les accusations de fraude autour de l'élection présidentielle de 1992 ainsi que la répression qui s'est abattue sur les manifestants a ravivé les tensions axées sur le droit des minorités (Anye Fru, 2008 ; Eyoh, 1998). En 1993 et 1994, toutes les initiatives des élites anglophones notamment les All anglophone conference dont l'objectif était de constituer un front commun en faveur d'un retour au fédéralisme se soldent par un échec. L'une des causes étant l'action insidieuse du régime du président Paul Biya pour créer des divisions entre les élites du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (Fonchingong, 2005). Bien plus, le malaise anglophone refait surface au moment des tractations en vue de la mise en place d'une nouvelle constitution. Le projet de constitution fédérale est noyauté par la tripartite et l'idée d'un État unitaire décentralisé l'emporte avec la constitution du 18 janvier 1996. Ainsi, les revendications de certains anglophones se multiplient en faveur d'un référendum d'indépendance. Sur les ondes de Radio Buea en 1999, le Southern Cameroon National Council (SCNC) prononce une déclaration d'indépendance de l'Ambazonia Republic (Mbog, 2014 ; Razafindrakoto et Roubaud, 2018). En 2001, des manifestations interdites lors du 40^e anniversaire de l'unification dégénèrent, avec plusieurs morts et des leaders séparatistes arrêtés. Le SCNC est dès lors tour à tour qualifié par les autorités de groupe de pression linguistique (Fonchingong, 2005) et de mouvement terroriste (Fru Awasom, 2020 ; Oben T. Mbuagbo, 2002); lui ôtant toute dimension politique. Cette poudrière en couveuse se maintient jusqu'en 2016, date à laquelle débute la série actuelle.

En effet, en octobre 2016, les avocats anglophones engagent des manifestations revendiquant la fin de la suprématie du droit romain sur le Common Law anglo-saxon dans les deux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Plus particulièrement, ils sollicitent la traduction en anglais du Code de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) et d'autres textes de loi votés à l'Assemblée nationale; l'affectation dans les régions anglophones de magistrats maîtrisant l'anglais ; la création au sein de la Cour suprême d'une section spéciale chargée des recours contre les décisions rédigées en anglais et la création d'un département « Common Law » à l'École nationale d'administration et de la magistrature (ENAM). Ils sont suivis, le 21 novembre 2016, par les enseignants qui déplorent la nomination d'enseignants francophones dans les régions anglophones. De même, plusieurs étudiants de l'Université de Buea, en zone anglophone, étaient entrés en grève, protestant contre une pénalité pécuniaire (10 000 FCFA) que leur avait imposée l'administration universitaire pour s'être acquittés avec retard des droits universitaires (50 000 FCFA). Non seulement la police et la gendarmerie avaient

tabassé les avocats grévistes, mais aussi ils avaient fait irruption dans les cités universitaires, brutalisant, violant (sexuellement) et arrêtant plusieurs dizaines d'étudiantes. Ces revendications ont abouti à la mise en place d'un Consortium des acteurs de la société civile qui majoritairement prône le retour au fédéralisme. S'ensuit un lock-out médiatique imposé par les autorités gouvernementales sur tout débat sur le fédéralisme. Cette posture immerge la frange modérée et permet aux nostalgiques de la création de l'État de "l'Ambazonie" et partisans de la réponse violente de prendre du terrain. Dès décembre 2016, des manifestations en zone anglophone, réprimées par la police, se soldent par des premiers morts civils. Le 17 janvier 2017, plusieurs leaders anglophones à la tête des revendications sont arrêtés et accusés d'"actes de terrorisme". Entre janvier et mars 2017, internet est coupé en zone anglophone. Le 22 septembre 2017, alors que le président Biya se préparait à prononcer son discours à l'Assemblée générale des Nations Unies, des dizaines de milliers de manifestants mobilisés par le Southern Cameroons Ambazonia Consortium United Front ont envahi les rues des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest pour manifester leur soutien à l'indépendance. S'en est suivie une répression qui a causé de nombreux morts. Au même moment, les manifestants Ambazoniens avaient pris d'assaut l'hôtel où séjournait le président de la république à New-York et manifesté devant le siège des Nations Unies. Le 1^{er} octobre 2017, au moins 17 personnes sont tuées en marge d'une proclamation symbolique d'indépendance par des séparatistes. "Nous ne sommes plus les esclaves du Cameroun", déclare le "président" auto-proclamé d'Ambazonie, Sisiku Ayuk Tabe.

Ainsi, les partisans de la sécession entreprennent la création de plusieurs groupes armés qui se multiplient au début de l'année 2017. Parmi eux, les plus connus sont les Red Dragons, l'Ambazonia Defence forces (ADF), les Vipers, Seven Karta, Southern Cameroons Defence Forces (SOCADEF), l'Ambazonia restoration army (ARA), les Tigers, les Ambaland forces. Ces groupes s'en prennent aux forces de sécurité ainsi qu'aux symboles de l'administration notamment l'enlèvement des policiers, fonctionnaires et hommes d'affaires ; l'incendie des écoles, hôpitaux, chefferies traditionnelles. Sur ces derniers éléments, les deux camps s'accusent mutuellement. Par conséquent, trois factions plus ou moins hétéroclites sont identifiables : les séparatistes qui réclament la sécession pure et simple et la proclamation d'un nouvel État « d'Ambazonie » ; ceux qui militent pour le retour au fédéralisme et les partisans d'une décentralisation poussée.

De 2017 à nos jours, cette guerre a entraîné des conséquences néfastes. Selon les sources, elle aurait fait entre 4000 et 12.000 morts, généré des millions de déplacés internes et des centaines de milliers de réfugiés. La conséquence immédiate de cette escalade est l'évolution des revendications. Ces revendications sont résumées dans le rapport de la conférence internationale virtuelle qui a réuni plus de 1000 citoyens originaires des régions anglophones et qui s'est tenue du 30 octobre au 1er novembre 2020. Cette conférence, œuvre de la Coalition pour le Dialogue et les Négociations, avait pour but « d'identifier une voie vers la paix durable, la justice et l'autodétermination ». Parmi ces revendications, l'appel à un cessez-le-feu immédiat ; la mise en place urgente d'une mission d'enquête « indépendante, impartiale et complète » mandatée par l'Organisation des Nations unies ; la libération des prisonniers politiques incarcérés en lien avec cette crise ; la mise en place d'un processus de médiation par un Tiers mandaté par l'ONU et une médiation honnête afin d'examiner les racines profondes de la crise (Coalition for Dialogue and Négociations, 2020). À ces revendications s'ajoutent celles portées par des responsables politiques de l'opposition, dont le président du Mouvement pour la renaissance du Cameroun, Maurice Kamto.

En effet, dans une lettre datée du 30 août 2017, ce dernier proposait une série de mesures pour une sortie de crise notamment : la libération inconditionnelle de toutes les personnes arrêtées dans le cadre de cette crise; la constitution, par le chef de l'État, d'une délégation composée des chefs religieux, des chefs traditionnels, des représentants des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale ayant

mission de se rendre dans les zones anglophones pour apaiser les cœurs; la création, par le Chef de l'État, d'un cadre de dialogue ouvert et sincère dans lequel devront s'exprimer tous les griefs et revendications des anglophones et les impératifs de la construction d'une Nation unie, sachant que la sécession n'est pas une option. Ces propositions en tout début des actions violentes ont, elles aussi, évolué au fil du temps. En effet, en résidence surveillée le 27 octobre 2020, il propose quatre pistes pour sortir de la guerre dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest notamment un cessez-le-feu immédiat accepté tant par le gouvernement que les groupes séparatistes armés; la mise sur pied d'une commission d'enquête internationale indépendante pour faire toute la lumière sur tous les crimes commis au NOSO depuis le déclenchement de la crise anglophone, à commencer par la tragédie de Kumba ; l'ouverture d'un véritable dialogue inclusif avec la facilitation des partenaires internationaux et la libération de toutes les personnes arrêtées dans le cadre de la crise anglophone. Ces propositions, contrairement à la démarche gouvernementale, se rapprochent de celles de la Coalition pour le Dialogue et les Négociations.

III. L'éventail des mesures gouvernementales à la crise anglophone : entre inaction et incrémentalisme

Considérée par le gouvernement et des universitaires proches du régime comme une crise mineure qui devait être jugulée par « deux semaines de présence des forces spéciales du Bataillon d'intervention rapide », la crise anglophone est aujourd'hui une menace sérieuse pour l'État, le régime, l'administration centrale (Biya, 2016) et les intérêts français. Pourtant, dès février 2017, Christian Penda Ekoka, ancien conseiller du président de la République et président du Mouvement Agir, voyait en elle une opportunité historique pour la refondation de la nation. Le même son de cloche était envoyé par Maurice Kamto, président du MRC qui regrettait l'usage de la force. Ces référentiels et cadrages en compétition vont teinter les réponses gouvernementales et leur appréciation.

1. Le Grand dialogue national : des résultats mitigés

Ce qui est communément connu sous l'expression "Grand dialogue national" marque le point de départ des mesures les plus significatives prises par le gouvernement camerounais pour solutionner la crise anglophone. En effet, le 10 septembre 2019, face à la pression nationale, internationale, et dans la perspective d'une assemblée générale des Nations unies, le président Paul Biya, lors d'une allocution télévisée annonce la tenue d'un dialogue national. L'objectif déclaré était de mettre un terme aux violences qui secouent les régions anglophones du Nord-ouest et du Sud-ouest. Il disait en substance : « j'ai décidé de convoquer, dès la fin du mois en cours, un grand dialogue national qui nous permettra, dans le cadre de notre Constitution, d'examiner les voies et moyens de répondre aux aspirations profondes des populations (...) les débats porteront sur des questions d'intérêt national au rang desquelles l'unité nationale, l'intégration nationale, le vivre-ensemble » (Foute, 2019). Cette initiative, qui s'est déroulée du 30 septembre au 4 octobre 2019 au Palais des congrès de Yaoundé sous la présidence du Premier ministre Dion Nguté, est l'objet de nombreuses controverses. Bien avant, le Premier ministre avait procédé à une série de consultations informelles. Le gouvernement avait également dépêché des délégations dans la diaspora officiellement pour recueillir les avis et propositions.

Huit commissions avaient été formées. Nous reprenons dans le paragraphe suivant l'essentiel des recommandations en lien plus ou moins direct avec le sujet.

Pour le premier thème, la principale recommandation est l'adoption d'une loi qui prévoit clairement l'utilisation équitable des deux langues officielles dans tous les domaines de la vie nationale. Pour le

deuxième thème, il est demandé de veiller à ce que les réformes du secteur de l'éducation intègrent la nécessité de maintenir les deux sous-systèmes éducatifs francophone et anglophone. Pour ce qui est du thème trois consacré au système judiciaire, il a été retenu de traduire tous les instruments juridiques dans les deux langues officielles et d'assurer leur publication simultanée dans les deux langues officielles; de tenir compte du critère de la maîtrise préalable de l'anglais et de celle du système juridique de la Common Law lors du déploiement du personnel judiciaire dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest; d'ériger la Section de la Common Law de la Cour suprême du Cameroun en une Chambre à part entière comprenant toutes les sections traitant des questions spécifiques de la Common Law. Pour le thème quatre, prendre des mesures visant à accorder une amnistie générale pour favoriser le retour des réfugiés et des personnes déplacées. Pour le thème huit, il est recommandé d'accorder aux régions du Nord-ouest et du Sud-ouest un statut spécial conformément à l'article 62 alinéa 2 de la Constitution qui stipule que la loi peut prendre en considération les spécificités de certaines Régions en ce qui concerne leur organisation et leur fonctionnement, de mettre effectivement en place les Régions dans les meilleurs délais, de verser une allocation spéciale à chaque municipalité du Nord-ouest et du Sud-ouest pour faciliter la reprise effective des activités dans certaines localités, de supprimer la disposition relative à la nomination des délégués du gouvernement au titre du régime spécial applicable à certaines localités.

Comme on peut le constater, les recommandations du Grand dialogue national ont entériné la position du gouvernement en réaffirmant l'attachement du pays à la décentralisation en lieu et place du fédéralisme réclamé par les modérés, la mise en place d'un statut spécial pour les deux régions anglophones du Nord-ouest et du Sud-ouest. En effet, la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées stipule en son article 3, alinéa 1 que les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest bénéficient d'un statut spécial fondé sur leur spécificité linguistique et leur héritage historique. Ce statut spécial se traduit sur plan de la décentralisation, par des spécificités dans l'organisation et le fonctionnement de ces deux régions. Selon l'alinéa 3, il se traduit également par le respect des particularités du système éducatif anglophone et la prise en compte des spécificités du système judiciaire anglo-saxon basé sur la Common Law. Ce statut spécial, dont les contours restent encore flous, concèderait un peu plus d'autonomie politique et financière à ces deux régions ainsi que la possibilité d'élire leurs gouverneurs locaux autrefois nommés par l'exécutif et le rétablissement d'une chambre des chefs traditionnels. Le doute subsiste sur l'effectivité de cette autonomie financière d'autant plus que les lois de finances 2020 et 2021 n'ont rien prévu à cet effet.

Le suivi de la mise en œuvre des recommandations du grand dialogue est confié à un Comité créé par décret présidentiel le 23 mars 2020 et présidé par le Premier ministre, chef du gouvernement. Aussi, plusieurs recommandations ont-elles déjà été mises en œuvre dont la création d'une section de la Common Law à la Cour suprême du Cameroun et à l'ENAM ; la nomination de magistrats d'expression anglaise dans les ressorts des Cours d'appel du Nord-ouest et du Sud-ouest par décret n°2020/444 du 10 août 2020 ; le redéploiement d'enseignants d'expression anglaise dans les deux régions.

Tandis que certains partenaires bilatéraux, le parti au pouvoir et certains opposants au Cameroun voient en ce Grand dialogue un moment important dans l'histoire du Cameroun et apprécient un geste de sagesse et d'ouverture, d'autres déplorent le fait qu'il ne s'agissait ni plus ni moins que d'une manœuvre du pouvoir destinée à gagner du temps, rompre son isolement diplomatique et reprendre la main. Ces accusations à la fois des leaders sécessionnistes, de certaines élites anglophones et du leader du MRC contribuent à discréditer le grand dialogue national et lui enlèvent toute légitimité et crédibilité. Comme le précise Busuioic et al. (2006), la responsabilité publique ne consiste pas seulement à réduire les asymétries d'informations et limiter les pertes, mais aussi à préserver sa propre réputation vis-à-vis de différents publics. Ce qui implique de limiter la controverse. La réputation et la crédibilité du Grand dialogue national ont pris un coup. Non seulement plusieurs leaders politiques dont Akere Muna se sont

retirés en pleins travaux, mais aussi les personnalités de la société civile et élite anglophone ayant participé au grand dialogue (notamment Agbor Nkongho, Éric Chinje, Joshua Osih, le Cardinal Christian Tumi) ont depuis lors manifesté leur déception du fait que les résolutions sont restées lettre morte. Pour sa part, Christopher Fomunyoh du National Democratic Institute, annoncé comme président d'une des Commissions, a décliné l'invitation, déplorant les conditions d'organisation. Les plus farouches critiques de cette démarche n'hésitent pas à parler de "Grand monologue national" au motif que le régime du président Paul Biya se parlait à lui-même sans les principaux acteurs au conflit. Aussi, l'apparence et la manière dont les réformes sont reçues par les réseaux d'audience sont-elles déterminantes. Le gouvernement camerounais a surestimé la force de sa majorité parlementaire et sous-estimé la détermination des anglophones ainsi que le climat général d'acceptabilité de la démarche.

La démarche est associée à la personne du président et s'opère ainsi une « personnalisation » voire une « individualisation » de cet engagement d'agir au sens de Kamuzinzi et Rubyutsa (2019), loin de tous consensus. D'où l'expression « Grand Biyalogue » en référence au nom du président de la république. Cohen (2018) a d'ailleurs souligné l'impact du style de leadership notamment collaboratif sur la réussite des réformes. L'appel à la responsabilité de divers groupes correspond à la position de Cabral et Santos (2018 :813) pour qui les groupes de plaidoyer jouent un rôle stratégique dans l'activation des mécanismes de responsabilisation ; surtout lorsque des valeurs s'affrontent : ici, l'ordre et le respect de la loi pour le gouvernement contre la justice, l'inclusion, la compassion et l'équité pour les opposants à la démarche. La source de ce conflit de valeur se situe dans l'environnement institutionnel comme le relève Page et als (2018) et porte sur les objectifs et les problèmes que la réforme entend régler : défendre le principe de l'unité et l'indivisibilité du territoire versus ouverture à un débat sur la forme de l'État. D'ailleurs, les raisons du refus de la participation du MRC à ce Grand dialogue national sont contenues dans un mémorandum signé par Maurice Kamto depuis la prison centrale de Kondengui le 17 septembre 2019, et remis au Premier ministre par Madame Tiriane Balbine Noah, deuxième vice-présidente du parti.

Les récriminations des opposants à cette démarche reposent sur le manque d'inclusivité, le contrôle exclusif de l'agenda et de l'ordre du jour par le président de la république, son caractère précipité, son inscription en marge des mécanismes connus de résolution des conflits, l'aversion du régime à autoriser au préalable une concertation entre les fils des régions anglophones malgré les démarches du Cardinal Christian Tumi, et l'absence des leaders séparatistes et de certaines personnalités anglophones de premier plan. Bien plus, dans la perspective de la rhétorique chaude, Romzek (2015) estime que l'accent est mis principalement sur la responsabilité négative en termes de punition et de sanctions. Dans le cadre du problème anglophone, plusieurs leaders de l'opposition ont appelé le président de la République à retirer sa confiance à certains ministres accusés d'avoir en partie envenimé la situation. Il s'agit notamment des ministres de l'Administration territoriale, de la Justice, de l'Enseignement supérieur et des Enseignements secondaires ; en cohérence avec la responsabilité de performance.

Nielsen et Moynihan (2017), au sujet du biais de négativité dans les processus d'attribution de la responsabilité, estiment que les élus sont enclins à attribuer les responsabilités aux bureaucrates en cas de performances médiocres. Dans le cadre du Grand dialogue, certains membres du Comité central du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), parti au pouvoir, voient derrière les manœuvres pour l'échec du Grand dialogue un complot contre le président de la République qu'ils qualifient de « coup d'État scientifique ». Aussi, Choi et Moynihan (2019) mettent l'accent sur la corrélation entre la gestion collaborative et la participation à la formulation des politiques. La faible performance et la personnalisation de l'échec sont en partie aussi dues à l'absence de collaboration. Bien plus, le gouvernement a géré le conflit de valeur en faisant recours à des stratégies décrites par Page et als (2018) : d'abord par le déni, la confrontation et la répression, ensuite l'incrémentalisme et enfin

L'intégration progressive de certaines solutions proposées par l'opposition dont la mise en place du processus de Démobilisation, Désarmement et Réintégration (DDR), mais à des moments contre-indiqués.

Bien que les recommandations attendent encore d'être entièrement implémentées, la libération de plusieurs opposants, dont Maurice Kamto, juste après la clôture des travaux du Grand dialogue national et de quelque 333 personnes arrêtées dans le cadre de la crise anglophone, est présentée par certains comme un succès. Ce que rejettent catégoriquement ses partisans pour qui le Grand dialogue est une mascarade dont le principal objectif était de céder à la pression internationale sans perdre la face. Ce renouveau diplomatique se traduit en novembre 2019 par la déclaration de la mission tripartite portant sur la situation politique au Cameroun. Ces gestes d'ouverture ne concernent pas les leaders sécessionnistes dont Sisiku Julius Ayuk Tabe, condamnés en août 2019 à la prison à vie. Ils le considèrent d'ailleurs comme un non-événement, préférant discuter en présence d'un médiateur indépendant. Certains en liberté dont Boh Hebert, s'exprimant sous les ondes de Troc Radio, affirme que « le Grand dialogue était une tentative du gouvernement pour court-circuiter les discussions préliminaires déclenchées dans le cadre de la médiation suisse ».

2. Les réponses économiques et sociales

Le gouvernement camerounais a mobilisé des instruments réglementaires afin d'apporter d'autres réponses économiques et sociales à la crise. Premièrement, le décret n°2017/013 du 23 janvier 2017 porte création, organisation et fonctionnement de la Commission nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme. Cette commission est placée sous l'autorité du président de la république et son siège est fixé à Yaoundé. Comme l'indique l'article 3, elle est chargée d'œuvrer à la promotion du bilinguisme, du multiculturalisme au Cameroun, dans l'optique de maintenir la paix, de consolider l'unité nationale du pays et de renforcer la volonté et la pratique quotidienne du vivre-ensemble de ses populations. Les quinze membres qui le composent sont tous nommés par le président de la République. Tous ses propositions ou documents produits sont faits en direction du président de la république et son personnel constitué de fonctionnaires détachés ou mis à disposition. Elle est considérée par ses détracteurs comme une coquille vide. Ses missions ne sont pas différentes des objectifs du Grand dialogue national.

Ensuite, un Plan d'assistance humanitaire d'urgence 2018-2019 est mis en place pour les régions du Sud-ouest et du Nord-ouest. Ses objectifs stratégiques sont de rétablir un cadre de vie propice à l'épanouissement et au développement des communautés affectées par la situation sociopolitique dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest ; d'apporter une assistance humanitaire d'urgence aux populations en détresse ; d'assurer la réinsertion socioéconomique des populations affectées ; de promouvoir la cohésion sociale et le vivre-ensemble ; de réhabiliter les infrastructures détruites. Le budget du plan s'élève à 12.716.500.000 de francs CFA répartis sur 6 trimestres avec un bilan mitigé. À date, les seules actions concrètes sont la distribution des denrées alimentaires et produits de première nécessité par le ministre de l'Administration territoriale.

Par ailleurs, par le décret n°2018/719 du 30 novembre 2018 a créé le Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration (CNDDR). Le Comité est placé sous l'autorité du Premier ministre, chef du gouvernement. Son siège est fixé à Yaoundé. Il dispose de centres régionaux à Bamenda, Buéa et Mora. D'autres centres peuvent être créés, en tant que de besoin, sur proposition du conseil de direction. Il a pour mission d'organiser, d'encadrer et de gérer le désarmement, la démobilisation et la réintégration des ex-combattants du Boko Haram et des groupes armés des régions du Nord-ouest et du Sud-ouest désireux de répondre favorablement à l'offre de paix du chef de l'État en déposant les armes. Ce comité présente régulièrement des présumés séparatistes ayant déposé les armes. Avec la persistance

du conflit, il est difficile de dresser un bilan, bien que le coordonnateur national du CNDDR ait fait mention de près de 800 désarmés dans les trois camps, en fin 2020.

Résultats et conclusion

Au terme de ce travail, nous avons proposé un portrait non exhaustif des initiatives gouvernementales en réponse à la crise anglophone qui sévit dans les régions du Nord-ouest et du sud-ouest du Cameroun. Il en ressort que le cadrage, les postulats, le référentiel ainsi que le choix des instruments mobilisés par le gouvernement font l'objet de controverse et sont diversement appréciés par divers acteurs.

Premièrement, les réponses gouvernementales et la série de mesures prises peinent à solutionner la crise anglophone. Cet échec est lié en partie au temps de réaction, à l'inefficacité et la légèreté dans la démarche, aux différentes contradictions entre les membres du gouvernement, au déni et à la corruption qui ont fini par saper la confiance entre les deux parties. Bien qu'adaptées au problème anglophone, elles le sont moins à la crise qui a entraîné comme nous l'avons vu une mutation des revendications et demandes.

Par ailleurs, la posture du gouvernement majoritaire au parlement (Assemblée nationale et Sénat), dans les mairies et les conseils régionaux, qui fait cavalier seul au mépris de toute ouverture vis-à-vis des partis de l'opposition ayant boycotté les récents scrutins (législatives, sénatoriales et régionales), peine à créer un front national uni (y compris côté francophone) concernant la démarche à adopter. Ainsi, la majorité parlementaire en contexte démocratique et l'existence d'arguments objectifs solides ne peuvent remplacer la collaboration transpartisane nécessaire à la réussite d'une réforme ou à la résolution de crises multiformes auxquelles fait face un État. Une réforme menée sans la collaboration des certains acteurs clés et influents de la scène politique est susceptible d'accentuer le problème quelle est sensé résoudre. Par ailleurs, la crise politique que traverse le pays, consécutive au scrutin présidentiel d'octobre 2018, sape les efforts d'autant plus que le MRC, acteur concurrent du régime propose une autre alternative dans la résolution de la crise. Le contexte politique devient donc un obstacle majeur du moment où des ressources importantes (financières, sécuritaires) sont mobilisées non pas pour juguler la crise, mais pour décapiter ce parti d'opposition ainsi que les mouvements contestataires d'activistes de la diaspora. Il devient donc difficile de concilier les valeurs et les intérêts des différentes parties.

Deuxièmement, la crise anglophone est soluble, mais les réponses gouvernementales sont inadaptées. Elles s'inscrivent dans un référentiel différent de celui des anglophones et d'autres acteurs politiques francophones. Elles sont cohérentes avec le référentiel gouvernemental, reposent sur une décision autoritaire en totale contradiction avec la volonté d'autres acteurs. En effet, pendant que le gouvernement en fait une question nationale, sa dimension internationale est actée par la partie anglophone, le MRC et des organisations de la société civile qui revendiquent l'internationalisation et appellent à l'intervention d'une tierce partie dans le cadre d'une médiation. Bien plus, les recommandations du Grand dialogue national, bien que contestées par certains acteurs majeurs au conflit, peinent à être implémentées d'autant plus que la clé de voute est détenue par le président de la République qui décide de l'opportunité ou non de toute initiative. Ni les groupes d'intérêts ni les organisations de la société civile n'interviennent dans le processus d'implémentation des mesures qui reposent sur une administration jacobine et centralisée. Par conséquent, beaucoup de modérés ayant participé de bonne foi au Grand dialogue ont le sentiment d'avoir été instrumentalisés par le pouvoir à d'autres fins et n'hésitent pas à signifier publiquement leur frustration. Aussi, l'alinéa 4 de la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées précise-t-il que des textes particuliers précisent le contenu des spécificités et particularités visées à l'alinéa

3. La production de ces textes particuliers et l'urgence de leur opérationnalisation dépendent du président de la République.

De ce fait, les mesures gouvernementales ne sont pas soutenues par les groupes influents encore moins par les législateurs et la neutralité des tribunaux comme l'indique le cadre de Sabatier et Mazmanian et pourront difficilement produire les comportements souhaités de la part des groupes cibles. La justice, à travers la loi anti-terroriste de décembre 2014, est plutôt instrumentalisée comme un outil de consolidation de l'hégémonie de l'élite gouvernante dans un contexte de crises multiformes comme le souligne Boris Bertolt (2018). Bien plus, la crise anglophone a jusqu'ici été peu considérée par des parlementaires majoritairement acquis à la cause du gouvernement. Elle n'a d'ailleurs jamais été inscrite à l'ordre du jour au grand dam de Jacob Tatsitsa (2020) qui déplore le manque de solidarité des francophones envers les anglophones qui ont soutenu le mouvement nationaliste.

Troisièmement, il existe des divergences importantes entre le gouvernement du Cameroun et ses partenaires bilatéraux (France, Allemagne, USA, Grande-Bretagne, Nigéria, Afrique du Sud, Canada, Suisse) et multilatéraux (Union européenne, ONU). Certains dont les États-Unis soutiennent une solution négociée, le retour au fédéralisme. Dénonçant les atteintes aux droits humains commis par les forces armées camerounaises, les USA ont réduit leur assistance militaire au Cameroun et suspendu le pays de l'African Growth Opportunity Act (AGOA) en 2019 (Omer Mbadi, 2019). D'autres à l'instar de la France accompagnent le processus de décentralisation. Ces divergences entre acteurs majeurs de la scène internationale constituent une contrainte supplémentaire et risquent à court terme de faire du Cameroun l'objet de luttes importantes.

Enfin, nonobstant la parution des titres dans les journaux, le gouvernement camerounais n'a pas le soutien de son public dans la guerre qu'il mène dans les régions anglophones comme cela s'est vu avec la lutte contre Boko Haram. Quotidiennement, beaucoup de Camerounais s'interrogent sur l'importance que le gouvernement et par ricochet le président de la République accordent à la vie des compatriotes anglophones. Jusqu'à date, aucune visite sur le terrain pour reconforter les victimes, aucune adresse à la nation spécifiquement sur la question y compris à l'occasion des massacres de Ngarbuh (février 2020) et de Kumba (novembre 2020) qui ont suscité une vive émotion dans le monde entier, excepté l'annonce du Grand dialogue national. Il était absent au Grand dialogue et se contente d'annoncer des mesures par la voix des communiqués du Secrétaire général à la présidence de la république. Par conséquent, les commentaires des posts concernant la crise ou les attaques des Ambaboyes sur les principales pages Facebook et Twitter des journalistes et/ou influenceurs Web que sont Mimi Mefo, Michel Biem Tong, Boris Bertold, Nzui Manto témoignent de la défiance du système gouvernant incarné par le chef de l'État actuel. C'est pourquoi nous pensons que la résolution de la crise anglophone au Cameroun doit sortir du cadre du maintien de l'ordre et de la sécurité publics et embrasser le terrain politique et même diplomatique.

Bibliographie

« Au Cameroun, Paul Biya ordonne la libération de 333 détenus liés à la crise anglophone », *Le Monde*, 2019. URL: https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/10/04/au-cameroun-paul-biya-ordonne-la-liberation-de-333-detenus-lies-a-la-crise-anglophone_6014184_3212.html

« Nord-Ouest/Sud-Ouest : le Plan d'assistance humanitaire d'urgence dans l'impasse », *Éco Matin*, 18 mars 2019, <https://ecomatin.net/nord-ouest-sud-ouest-le-plan-d-assistance-humanitaire-d-urgence-dans-limpasse/>

« Plan d'assistance humanitaire d'urgence : flou autour de la gestion des 12,7 milliards Fcfa », *Éco Matin*, 25 septembre 2019, <https://ecomatin.net/plan-d-assistance-humanitaire-d-urgence-flou-autour-de-la-gestion-des-127-milliards-fcfa/>

ABWA, D. (2000). « Le problème anglophone au Cameroun : facteur d'intégration ou de désintégration nationale ? », in C. Dubois, M. Michel, P. Soumille (éds), *Frontières plurielles, frontières conflictuelles en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, pp.115-141.

ABWA, D. (2015). *Ni Anglophones, ni francophones : tous des camerounais. Essai d'analyse historique en hommage au regretté Pr. M. Z. Njeuma*, Yaoundé, Ed. Le Kilimandjaro, 205p.

ALIMA, J.-B. (1977). *Les chemins de l'unité nationale. Comment se forge une nation : l'expérience camerounaise*, Paris, ABC, 1977,187p.

ANYEFRU, E. (2008). « Cyber-nationalism: the imagined Anglophone Cameroon community in cyberspace », *African Identities*, 6:3, 253-274, DOI: 10.1080/14725840802223572

ANYEFRU, E. (2010). « Paradoxes of internationalisation of the Anglophone problem in Cameroon », *Journal of Contemporary African Studies*, 28:1, 85-101, DOI: 10.1080/02589000903542624

BERNAUD, X. (2019). « Crise au Cameroun anglophone : l'échec du Grand Dialogue National ? », *Les Yeux du Monde*, 2 novembre 2019, <https://les-yeux-du-monde.fr/actualites-analysees/41928-crise-cameroun-anglophone-echec-grand-dialogue-national>

BERTOLT, B. (2018). « « L'ennemi est parmi nous » », *Journal des anthropologues* [En ligne], 154-155 | 2018, mis en ligne le 15 novembre 2020, consulté le 18 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/7090> ; DOI : 10.4000/jda.7090

BIYA, P. (2016). « Message à la nation, à l'occasion de la fin d'année 2016 et du Nouvel An 2017 », Yaoundé, 31 décembre 2016.

BOUOPDA P. KAMÉ (2018). *La crise anglophone au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 190p.

BUSUIOC, Madalina E. & Martin LODGE (2016). « The Reputational Basis of Public Accountability », *Governance*, vol. 29, no 2, p.269-283.

CABRAL, Sandro, & Maria-Fátima SANTOS. (2018). « Accountability Mechanisms in Public Services: Activating New Dynamics in a Prison System », *International Public Management Journal*, vol. 21, no 5, p.795-821

CENTRE FOR HUMAN RIGHTS AND DEMOCRACY IN AFRICA & RAOUL WALLENBERG CENTRE FOR HUMAN RIGHTS. (2019, June 3). « Cameroon's unfolding catastrophe: Evidence of human rights violations and crimes against humanity ». Retrieved from <https://chrda.org/wp-content/uploads/2019/06/Camerouns-Unfolding-Catastrophe-CHRDA-RWCHR-2019.pdf>

- CHOI, Iseul & Donald P. MOYNIHAN (2020). « How to Foster Collaborative Performance Management? Key Factors in the US Federal Agencies », *Public Management Review*, p.1-22.
- COALITION FOR DIALOGUE AND NEGOCIATIONS (2020). 2020 Southern Cameroons international conference- Official report and resolutions, october 30 - november 1, 2020, 98p <https://cdn-reports.org/wp-content/uploads/2020/11/Official-Report-and-Resolutions-Southern-Cameroons-International-Conference-Nov2020.pdf>
- COHEN, Galia (2018). « Cultural Fragmentation as a Barrier to Interagency Collaboration: A Qualitative Examination of Texas Law Enforcement Officers' Perceptions », *American Review of Public Administration*, vol. 48, no 8, p.886-901.
- DICKLITCH, S. (2011), « The Southern Cameroons and minority rights in Cameroon », *Journal of Contemporary African Studies*, 29, 1 (2011), pp.49–62
- DOHO, G. (2020). « From literary concept to self-proclaimed state: three generations of Anglophone-Cameroonians at war », *Journal of the African Literature Association*, DOI: 10.1080/21674736.2020.1717122
- DZE NGWA, W. (1998). « The Anglophone Problem in Cameroon : A Historical Perspective, 1916-1995 », Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I.
- EBAN EBAI, S. (2009). « The right to self-determination and the anglophone Cameroon situation », *The International Journal of Human Rights*, 13:5, 631-653, DOI: 10.1080/13642980802533018
- FOTSO, H. (2019). « Au Cameroun, le dialogue national ne convainc pas tout le monde », Deutsche Welle, 2019. URL : <https://www.dw.com/fr/au-cameroun-le-dialogue-national-ne-convainc-pas-tout-le-monde/a-50720859> ;
- FOUTE, F. (2019). « Cameroun : Paul Biya annonce « un grand dialogue national » sur la crise anglophone », *Jeune Afrique*, 11 septembre 2019 <https://www.jeuneafrique.com/827899/politique/cameroun-paul-biya-annonce-un-grand-dialogue-national-sur-la-crise-anglophone/>
- FRU AWASOM, N. (2020). « The anglophone problem in Cameroon yesterday and today in search of a definition », *Journal of the African Literature Association*, DOI: 10.1080/21674736.2020.1717124
- HUMAN RIGHT WATCH (2 novembre 2020). « Cameroun: massacres d'écoliers par des hommes armés », <https://www.hrw.org/fr/news/2020/11/02/cameroun-massacre-decoliers-par-des-hommes-armes-0>
- HUMAN RIGHT WATCH (février 2020). « Cameroun: Massacre de civils dans la région séparatiste » <https://www.hrw.org/fr/news/2020/02/25/cameroun-massacre-de-civils-dans-la-region-separatiste>
- INGRAMS, Alex, Suzanne PIOTROWSKI & Daniel BERLINER (2020). « Learning from our Mistakes: Public Management Reform and the Hope of Open Government », *Perspectives on Public Management and Governance*, p.1-16.
- KAMUZINZI, Masengesho, & Jules M. RUBYUTSA (2019). « When Tradition Feeds on Modern Accountability Mechanisms in Public Policy Implementation. The Case of “Imihigo” in Rwanda », *Public Performance & Management Review*, vol. 42, no 3, p. 632-656.

- KENNE, F. (2012). « Ahmadou Ahidjo : entre la légitimation de son pouvoir et la quête de l'unité nationale (1960-1972) », in Abwa, D., Ayissi, L., Tsala Tsala, C. (éds), *Regards croisés sur les cinquanteans au Cameroun indépendant et réuni*, Paris, L'Harmattan, pp.309-326.
- KOM, A. (1995). « Conflits interculturels et tentation séparatiste au Cameroun », *Cahiers Francophones d'Europe Centre-orientale, Y A-t-il un dialogue interculturel dans les pays Francophones ?* Actes du colloque international de l'AEFECE, 18-23 avril 1995, Tome I, Vienne, Fritz Peter Kirsch, pp.143-153.
- KONINGS, P. (1996). « Privatisation of agro-industrial parastatals and Anglophone opposition in Cameroon », *Journal of Commonwealth & Comparative Politics*, 34:3, 199-217, DOI: 10.1080/14662049608447731
- KONINGS, Piet, (1996b). « Le problème "anglophone" au Cameroun dans les années 1990 », in *Politique Africaine*, No 62, *Le Cameroun dans l'entre-deux*, Paris, Karthala, juin 1996, pp.25-34.
- KOUNGOU, L. (2018). « L'Ambazonie : l'« État » catalyseur du mal-être de l'anglophone au Cameroun », *Revue Défense nationale*, 2018/4 (N° 809), p.101-106
- MAKUCHI, J. NFAH-ABBENYI (2020). « Am I Anglophone? Identity politics and postcolonial trauma in Cameroon at war », *Journal of the African Literature Association*, DOI: 10.1080/21674736.2020.1717120
- MAYBRITT, J. A. (2014). « Imagining a future in 'bush': migration aspirations at times of crisis in Anglophone Cameroon », *Identities*, 21:3, 259-274, DOI: 10.1080/1070289X.2013.831350
- MBADI, O. (2019). « Exclusion du Cameroun de l'Agoa : quels seront les secteurs touchés ? », *Jeune Afrique* <https://www.jeuneafrique.com/853443/economie/cameroun-les-produits-agroalimentaires-menaces-par-lexclusion-americaine-de-lagoa/>
- MBOG, R. (2014). « Cameroun: pourquoi les anglophones veulent la partition. Le 40e anniversaire de la création de l'État unitaire du Cameroun masque mal les vellétés sécessionnistes de la partie anglophone du pays », 19 mai 2014, <http://www.slateafrique.com/87603/cameroun-anglophones-partition-independance-biya>
- MEHLER, A. (2014). « Why Federalism Did Not Lead to Secession in Cameroon », *Ethnopolitics*, 13:1, 48-66, DOI: 10.1080/17449057.2013.844435
- NANTANG, Jua and KONINGS, P. (2004), « Occupation of Public Space Anglophone Nationalism in Cameroon », *Cahiers d'études africaines*, 2004/3 (n° 175), p.609-634
- NGANJI, J. T. & Lynn Cockburn (2020). « Use of Twitter in the Cameroon Anglophone crisis », *Behaviour & Information Technology*, 39:3, 267-287, DOI:10.1080/0144929X.2019.1620333
- NIELSEN, Paul A. & Donald P. MOYNIHAN (2017). « How Do Politicians Attribute Bureaucratic Responsibility for Performance? Negativity Bias and Interest Group Advocacy », *Journal of Public Administration Research and Theory*, vol. 27, no 3, p. 269-283.
- OBEN, T. MBUAGBO (2002). « Cameroon: Exploiting Anglophone Identity in State Deconstruction », *Social Identities*, 8:3, 431-438, DOI: 10.1080/ 1350463022000029986
- PAGE, Stephen B., Melissa STONE, John M. BRYSON & Barbara C. CROSBY (2018). « Coping with Value Conflicts in Interorganizational Collaborations », *Perspectives on Public Management and Governance*, vol. 1, no 4, p.239-255.

PETRIGH, C. (2019). « Le conflit anglophone au Cameroun. Un dialogue sans partenaires », *Notes de l'Ifri*, Ifri, Octobre 2019, 40p.

ROMZEK, Barbara S. (2015). « Living Accountability: Hot Rhetoric, Cool Theory, and Uneven Practice », *Political Science & Politics*, vol. 48, no 1, p. 27-34

SEDGWICK, Donna (2017). « Building Collaboration: Examining the Relationship between Collaborative Processes and Activities », *Journal of Public Administration Research and Theory*, vol. 27, no 2, p. 236-252

SINDJOUN, L. et COURADE, G. (1996). « Introduction au thème : Le Cameroun dans l'entre-deux », in *Présence Africaine*, No 62, Paris, Karthala, juin 1996, pp.3-14.

STARK, F. M. (1976). « Federalism in Cameroon: The Shadow and the Reality », *Canadian Journal of African Studies/La Revue canadienne des études africaines*, 10:3, 423-442, DOI: 10.1080/00083968.1976.10803764

TATSITSA, J. (2020). « Des maquisards aux ambaboyes : Dette impayée des francophones envers les anglophones », *Journal of the African Literature Association*, DOI: 10.1080/21674736.2020.1717125

TCHEUTOU, A. (2020). « Les médias sociaux comme champ de bataille et le problème anglophone au Cameroun », *Journal of the African Literature Association*, DOI: 10.1080/21674736.2020.1717123.